

# In Extenso

## **In Extenso Provence**

Arteparc de Bachasson Bât D  
rue de la Carrière de Bachasson  
13590 Meyreuil

Tél. : +33 (0)4 42 95 87 00  
Fax : +33 (0)4 42 95 19 79  
[www.inextenso.fr](http://www.inextenso.fr)

## **O.G.E.C. de l'A.E.P La Nativité**

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

8, rue Jean Andréani

La Beauvalle

13097 Aix en Provence Cedex 2

---

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 juin 2019



# **O.G.E.C. de l'A.E.P La Nativité**

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

8, rue Jean Andréani

La Beauvalle

13097 Aix en Provence Cedex 2

---

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 juin 2019

---

Aux membres,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'O.G.E.C. de l'A.E.P La Nativité relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er juillet 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux adhérents**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité



*O.G.E.C. de l'A.E.P La Nativité*

d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation





*O.G.E.C. de l'A.E.P La Nativité*

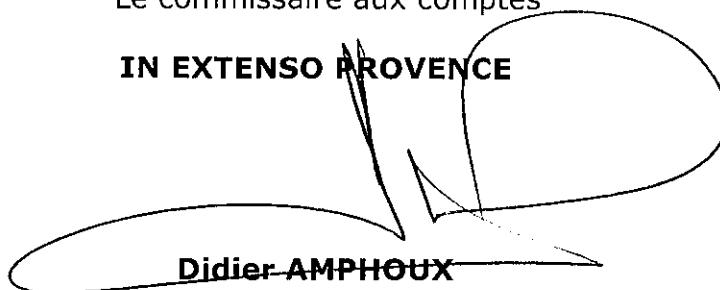
s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Aix-en-Provence, le 22 novembre 2019

Le commissaire aux comptes

**IN EXTENSO PROVENCE**

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

**Didier AMPHOUX**



# Bilan Actif

Exercice du : 01/07/2018 - 30/06/2019

	ACTIF	Valeur Brut (N)	Amortissement et provisions (N)	Valeur Nette (N)	Valeur Nette N-1
A C T I F  I M M O B I L I S E	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	- Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00
	- Concessions, licences, logiciels, droits et vale	27 795,05	27 218,45	576,60	1 125,39
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>27 795,05</b>	<b>27 218,45</b>	<b>576,60</b>	<b>1 125,39</b>
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	- Terrains	215 000,00	0,00	215 000,00	215 000,00
	- Aménagements de terrains	1 251 410,52	394 501,52	856 909,00	974 107,80
	- Constructions sur sol d'autrui...	7 672 673,74	5 810 930,28	1 861 743,46	1 793 720,72
	- Constructions sur sol propre	0,00	0,00	0,00	0,00
	- Installations, mobilier et matériel d'activité	1 342 632,94	1 138 463,07	204 169,87	251 450,90
	- Matériel de transport	29 465,50	29 465,50	0,00	0,00
	- Mobilier/matériel de bureau et d'informatique	202 679,15	174 542,41	28 136,74	35 171,62
	- Immobilisations grévées de droit	0,00	0,00	0,00	0,00
	- Immobilisations en cours	65 516,96	0,00	65 516,96	0,00
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>10 779 378,81</b>	<b>7 547 902,78</b>	<b>3 231 476,03</b>	<b>3 269 451,04</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>					
- Participations	3 473 262,08	0,00	3 473 262,08	3 473 262,08	
- Créances rattachées à des participations	4 913 287,00	0,00	4 913 287,00	4 041 644,62	
- Prêts	93 580,00	0,00	93 580,00	87 077,00	
- Dépôts et cautionnements	5 200,00	0,00	5 200,00	5 200,00	
- Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>8 485 329,08</b>	<b>0,00</b>	<b>8 485 329,08</b>	<b>7 607 183,70</b>	
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)</b>	<b>19 292 502,94</b>	<b>7 575 121,23</b>	<b>11 717 381,71</b>	<b>10 877 760,13</b>	
A C T I F  C I R C U L A N T	<b>- STOCKS EN COURS</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>56,35</b>
	<b>CREANCES ET COMPTES RATTACHES</b>				
	- Fournisseurs	30 646,82		30 646,82	7 092,89
	- Familles ou élèves	41 085,94	572,13	40 513,81	42 141,09
	- Personnel et charges sociales à récupérer	1 749,92		1 749,92	2 381,66
	- Collectivités publiques	584 169,96		584 169,96	291 200,54
	- Débiteurs divers	89 568,65	0,00	89 568,65	49 405,27
	<b>TOTAL CREANCES ET COMPTES RATTACHES</b>	<b>747 221,29</b>	<b>572,13</b>	<b>746 649,16</b>	<b>392 221,45</b>
	<b>PLACEMENTS : VALEURS MOBILIERES ET AUTRES</b>				
	- Placements	700 000,00	0,00	700 000,00	700 000,00
- Intérêts courus non échus	0,00		0,00	0,00	
<b>TOTAL PLACEMENTS : VAL, MOBILIERES ET AUTRES</b>	<b>700 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>700 000,00</b>	<b>700 000,00</b>	
<b>DISPONIBILITES</b>					
- Banques, établissements financiers & assimilés	1 356 289,74		1 356 289,74	1 603 423,93	
- Caisse	189,19		189,19	763,24	
- Régies d'avances et accreditifs	0,00		0,00	0,00	
<b>TOTAL DISPONIBILITES</b>	<b>1 356 478,93</b>	<b>0,00</b>	<b>1 356 478,93</b>	<b>1 604 187,17</b>	
R E G U L	<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCES</b>	<b>14 472,40</b>		<b>14 472,40</b>	<b>15 267,61</b>
	<b>TOTAL ACTIFS CIRCULANT ET ASSIMILES (II)</b>	<b>2 818 172,62</b>	<b>572,13</b>	<b>2 817 600,49</b>	<b>2 711 732,58</b>
	<b>INTERETS D'EMPRUNTS A ETALER (III)</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DE L'ACTIF (I + II + III)</b>	<b>22 110 675,56</b>	<b>7 575 693,36</b>	<b>14 534 982,20</b>	<b>13 589 492,71</b>

# Bilan Passif

## Exercice du : 01/07/2018 - 30/06/2019

	PASSIF	BRUT	VALEUR NET	Valeur Nette N-1
F O N D S  P R O P R E S & A S S I M I L E S	<b>FONDS ASSOCIATIF SANS DROIT DE REPRISE</b>			
	Valeur du patrimoine intégré	7 969 237,08	7 969 237,08	7 483 985,65
	Fonds statutaire	0,00	0,00	0,00
	Apport sans droit de reprise	0,00	0,00	0,00
	Libéralités ayant le caractère d'apport	0,00	0,00	0,00
	Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIF SANS DROIT DE REPRISE</b>	<b>7 969 237,08</b>	<b>7 969 237,08</b>	<b>7 483 985,65</b>
	<b>FONDS ASSOCIATIF AVEC DROIT DE REPRISE</b>			
	Valeur des biens affectés	2 280 942,20	2 280 942,20	2 280 942,20
	Valeur des Biens non affectés	0,00	0,00	0,00
Libéralités	0,00	0,00	0,00	
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	0,00	0,00	0,00	
<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIF AVEC DROIT DE REPRISE</b>	<b>2 280 942,20</b>	<b>2 280 942,20</b>	<b>2 280 942,20</b>	
<b>RESERVES</b>				
Réserves générales de gestion	0,00	0,00	0,00	
Réserves statutaires	0,00	0,00	0,00	
Réserves d'investissement	0,00	0,00	0,00	
Réserve de Trésorerie	0,00	0,00	0,00	
Autres réserves	0,00	0,00	0,00	
<b>TOTAL RESERVES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>RESULTAT ET REPORT A NOUVEAU</b>				
Report à nouveau	0,00	0,00	0,00	
Résultat de l'exercice	539 996,44	539 996,44	464 580,43	
<b>TOTAL RESULTAT ET REPORT A NOUVEAU</b>	<b>539 996,44</b>	<b>539 996,44</b>	<b>464 580,43</b>	
<b>SUBV. ET PARTICIPATIONS D'INVEST. AMORTISSABLES</b>				
Subv. D'invest. Affectées à des biens non renouvel	652 332,50	254 722,92	174 379,69	
Subv. D'invest. Reçues avec obligations d'amorliss	0,00	0,00	0,00	
Taxe d'apprentissage	0,00	0,00	0,00	
<b>TOTAL SUBV. ET PARTICIPATIONS D'INVEST. AMORTISSABLES</b>	<b>652 332,50</b>	<b>254 722,92</b>	<b>174 379,69</b>	
<b>TOTAL FONDS PROPRES ET ASSIMILES (I)</b>	<b>11 442 508,22</b>	<b>11 044 898,64</b>	<b>10 403 887,97</b>	
D E D I E	<b>FONDS DEDIES</b>			
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
	Fonds dédiés sur dons manuels affectés	0,00	0,00	0,00
	Fonds dédiés sur legs et donations affectés	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL FONDS DEDIES (II)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
P R O V I S I O N S	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
	Pour gros entretiens	10 000,00	10 000,00	10 000,00
	Pour autres charges et risques	974 038,51	974 038,51	840 548,36
	Pour indemnités de départ à la retraite	123 259,98	123 259,98	116 605,99
<b>TOTAL PROVISIONS (III)</b>	<b>1 107 298,49</b>	<b>1 107 298,49</b>	<b>967 154,35</b>	
D E T T E S	<b>EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLIS. DE CREDIT</b>			
	Capital emprunté	608 128,83	608 128,83	738 351,61
	Intérêts	116,84	116,84	141,59
	Banques	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLIS. DE CREDIT</b>	<b>608 245,67</b>	<b>608 245,67</b>	<b>738 493,20</b>
	<b>AUTRES DETTES</b>			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12 790,57	12 790,57	7 943,82
	Fournisseurs et comptes rattachés	201 206,22	201 206,22	93 677,26
	Familles / Avances et acomptes reçus	990 654,89	990 654,89	880 922,40
	Dettes relatives au personnel	386 175,80	386 175,80	412 127,00
Etat et autres collectivités publiques	12 165,00	12 165,00	9 433,00	
Confédérations, Fédérations, Associations et organismes apparentés	190,30	190,30	0,00	
Autres dettes	168 854,97	168 854,97	82 275,17	
<b>TOTAL AUTRES DETTES</b>	<b>1 772 037,75</b>	<b>1 772 037,75</b>	<b>1 466 378,65</b>	
<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>				
Familles / droits d'inscription	0,00	0,00	0,00	
Autres	2 501,65	2 501,65	13 578,54	
<b>TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	<b>2 501,65</b>	<b>2 501,65</b>	<b>13 578,54</b>	
<b>TOTAL DETTES &amp; ASSIMILEES (IV)</b>	<b>2 382 786,07</b>	<b>2 382 786,07</b>	<b>2 218 480,39</b>	
<b>TOTAL DU PASSIF (I + II + III + IV)</b>	<b>14 932 591,78</b>	<b>14 534 982,20</b>	<b>13 589 492,71</b>	

**COGEO DE L'ENSEMBLE SCOLAIRE DE LA NATIVITE**  
**COMPTE DE RESULTAT du 01/07/2018 au 30/06/2019**

**VARIATIONS**

N° des COMPTES	PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	N	N-1	VARIATIONS	
				MONTANT	%
7061	<b>PARTICIPATION DES FAMILLES (activités principales)</b>				
70611	- Participation des familles : enseignement	2 105 301,88	1 995 691,34	109 610,54	5,49%
70612	- Participation des familles : restauration	1 482 608,81	1 456 327,31	26 281,50	1,80%
70613	- Participation des familles : hébergement	358 272,85	363 093,91	-4 821,06	-1,33%
709	<b>RABAIS, REMISES, REDUCTIONS (à déduire)</b>	161 018,48	156 108,78	4 909,70	3,15%
<b>D</b>	<b>PARTICIPATIONS DES FAMILLES</b>	<b>3 785 165,06</b>	<b>3 659 003,76</b>	<b>126 161,28</b>	<b>3,45%</b>
7065	<b>PARTICIPATIONS DE L'ETAT ET DES COLLECTIVITES PUBLIQUES</b>				
70651	- Participation Etat	800 897,62	774 583,01	26 314,61	3,40%
70652	- Participation Régions	435 300,31	437 475,32	-2 175,01	-0,50%
70653	- Participation Départements	581 825,00	503 476,84	78 348,16	15,56%
70654	- Participation Communes	171 844,99	175 147,11	-3 302,12	-1,89%
	<b>SOUS TOTAL</b>	<b>1 989 867,92</b>	<b>1 890 682,28</b>	<b>99 185,64</b>	<b>5,25%</b>
	<b>AUTRES PARTICIPATIONS</b>				
7066	- Participations par établissements publics	0,00	0,00	0,00	NS
7067	- Entreprises et organismes privés	0,00	0,00	0,00	NS
7068/9	- Autres participations	0,00	0,00	0,00	NS
	<b>SOUS TOTAL AUTRES PARTICIPATIONS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>NS</b>
<b>E</b>	<b>PARTICIPATIONS DE L'ETAT ET DES COLLECTIVITES PUBLIQUES</b>	<b>1 989 867,92</b>	<b>1 890 682,28</b>	<b>99 185,64</b>	<b>5,25%</b>
74	<b>SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT POUR AUTRES ACTIVITES</b>				
741	- Subventions Etat	5 376,00	43 940,00	-38 564,00	-87,77%
742	- Subventions Régions	20 387,13	9 168,81	11 218,32	122,35%
743	- Subventions Départements	20 547,22	2 760,00	17 787,22	644,46%
744	- Subventions Communes	0,00	0,00	0,00	NS
748	- Subventions autres	0,00	0,00	0,00	NS
749	- Report de subventions (à déduire)	0,00	0,00	0,00	NS
<b>F</b>	<b>SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>46 310,35</b>	<b>65 868,81</b>	<b>-9 558,46</b>	<b>-17,11%</b>
708	<b>PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES</b>				
7081	- Produits des services exploités dans l'intérêt des personnels	47 840,43	46 481,91	1 358,52	2,92%
7082	- Prestations annexes aux élèves	544 745,37	538 106,78	6 638,59	1,23%
7083	- Prestations diverses aux tiers	3 426,74	11 331,87	-7 905,13	-69,76%
	<b>SOUS TOTAL PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES</b>	<b>596 012,54</b>	<b>595 920,56</b>	<b>91,98</b>	<b>0,02%</b>
701/713	<b>CESSIONS OU VENTES DE PRODUITS</b>	42 129,90	38 658,22	3 471,68	8,98%
72	<b>PRODUCTION IMMOBILISEE</b>	0,00	0,00	0,00	NS
75	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>			0,00	NS
752	- Revenus des immeubles non affectés aux activités	0,00	0,00	0,00	NS
754	- Collectes et dons affectés à la gestion scolaire	0,00	0,00	0,00	NS
755	- Remboursement des frais	81 772,21	97 984,94	-16 212,73	-16,55%
756	- Cotisations des adhérents	0,00	0,00	0,00	NS
757	- Quote-part éléments des fonds associatifs virés	48 905,04	42 900,50	6 004,54	14,00%
758	- Autres produits divers de gestion courante	11 306,80	20 355,64	-9 048,84	-44,45%
	<b>SOUS TOTAL AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>141 984,05</b>	<b>161 241,08</b>	<b>-19 257,03</b>	<b>-11,94%</b>
76	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	19 271,64	20 105,74	-834,10	-4,15%
78	<b>REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>			0,00	NS
7811	- Reprise sur amortissement des immobilisations	0,00	0,00	0,00	NS
7815	- Reprise sur provisions pour risques	0,00	0,00	0,00	NS
7816/7	- Reprise sur provisions pour dépréciations	4 499,31	3 023,63	1 475,68	48,80%
789	- Report des ressources non utilisées des exercices	0,00	3 167,57	-3 167,57	-100,00%
	<b>SOUS TOTAL REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	<b>4 499,31</b>	<b>6 191,20</b>	<b>-1 691,89</b>	<b>-27,33%</b>
790	<b>TRANSFERT DE CHARGES</b>	49 267,13	9 910,38	39 356,75	397,13%
<b>G</b>	<b>AUTRES PRODUITS</b>	<b>863 164,57</b>	<b>832 027,18</b>	<b>21 137,39</b>	<b>2,54%</b>
<b>H</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT COURANT (D+E+F+G)</b>	<b>6 674 507,90</b>	<b>6 437 582,05</b>	<b>236 925,85</b>	<b>3,68%</b>
77/78	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS, ANTERIEURS ET DIVERS</b>				
771	- Produits exceptionnels sur opérations de gestion	55,47	48,26	7,21	14,94%
772	- Produits sur exercices antérieurs	20 755,35	44 827,48	-24 072,13	-53,70%
775	- Produits des cessions d'éléments d'actif	180,00	945,00	-765,00	-80,95%
777	- Quote part subvention d'investissement	0,00	0,00	0,00	NS
787	- Reprise sur provisions exceptionnelles	0,00	3 963,00	-3 963,00	-100,00%
<b>J</b>	<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>20 990,82</b>	<b>49 783,74</b>	<b>-28 792,92</b>	<b>-57,84%</b>
<b>L</b>	<b>(H+J) TOTAL DES PRODUITS DE L'EXERCICE</b>	<b>6 695 498,72</b>	<b>6 487 365,79</b>	<b>208 132,93</b>	<b>3,21%</b>
	<b>TOTAUX</b>	<b>6 695 498,72</b>	<b>6 487 365,79</b>	<b>208 132,93</b>	<b>3,21%</b>

OGEC DE L'ENSEMBLE SCOLAIRE DE LA NATIVITE				VARIATIONS	
COMPTE DE RESULTAT du 01/07/2018 au 30/06/2019					
N° des COMPTES	CHARGES DE FONCTIONNEMENT	N	N-1	MONTANT	%
64/63/62	<b>COUTS DE PERSONNEL</b>				
641	- Appointements bruts	1 474 365,79	1 477 591,55	-3 225,76	-0,22%
643	- Rémunérations diverses	3 409,31	13 507,27	-10 097,96	-74,76%
645/647	- Charges sociales et assimilées	552 270,00	587 640,71	-35 370,71	-6,02%
631/3/8/9	- Charges fiscales et assimilées	132 082,03	134 145,79	-2 063,76	-1,54%
648	- Autres charges de personnel	-4 633,77	6 736,56	-11 370,33	-168,79%
6483	- Charges sociales personnel sous contrat avec l'Etat	50 357,61	31 386,83	18 970,78	60,44%
621	- Personnel intérimaire et extérieur	12 464,47	4 909,88	7 554,59	153,87%
649	- Remboursement de charges de personnel (déduire)	-21 640,89	-49 820,37	28 179,48	-56,56%
<b>A</b>	<b>TOTAL COUTS DE PERSONNEL</b>	<b>2 198 674,65</b>	<b>2 206 098,22</b>	<b>-7 423,67</b>	<b>-0,34%</b>
60	<b>CONSOUMMATIONS</b>				
60452	- Prestations de services incorporées : espaces verts	7 361,83	5 674,78	1 687,05	29,73%
60453	- Prestations de services incorporées : nettoyage	205 809,60	231 397,53	-25 587,93	-11,06%
60456	- Prestations de services incorporées : restauration	909 133,47	922 712,12	-13 578,65	-1,47%
60457	- Prestations de services incorporées : informatique	22 552,43	20 723,80	1 828,63	8,82%
6048	- Prestations services incorporées : fonctions spécifiques	539 629,03	458 427,51	81 201,52	17,71%
6061	- Energie et fluides	228 274,38	210 871,56	17 402,82	8,25%
6063	- Fournitures d'alimentation	539,73	1 387,19	-847,46	-61,09%
6063	- Matières, fournitures d'entretien et de petit équipements	39 918,28	42 127,25	-2 208,97	-5,24%
6064	- Fournitures administratives	29 166,62	20 471,33	8 695,29	42,48%
6068	- Matières, fournitures et petit matériel : pédagogiques	87 224,79	83 086,12	4 138,67	4,98%
6069	- Matières, fournitures et petit matériel : éducatifs	26 184,20	23 825,10	2 359,10	9,90%
607	- Livres et fournitures pour cession aux familles	42 466,76	38 233,10	4 233,66	11,07%
	<b>SOUS TOTAL CONSOUMMATIONS</b>	<b>2 138 261,12</b>	<b>2 058 937,39</b>	<b>79 323,73</b>	<b>3,85%</b>
61	<b>AUTRES CHARGES EXTERNES</b>				
6132	- Locations immobilières	692 534,61	618 708,04	73 826,57	11,93%
6135	- Locations mobilières	18 299,76	23 861,40	-5 561,64	-23,31%
6152	- Entretien et réparations : biens immobiliers	83 694,73	80 547,12	3 147,61	3,91%
6155	- Entretien et réparations : biens mobiliers	15 671,43	5 422,28	10 249,15	189,02%
6156	- Contrats de maintenance	75 895,48	74 617,46	1 278,02	1,71%
616	- Primes d'assurances	29 099,85	29 742,12	-642,27	-2,16%
618	- Documentations et divers	459,00	486,90	-27,90	-5,73%
	<b>SOUS TOTAL AUTRES CHARGES EXTERNES</b>	<b>915 654,86</b>	<b>833 385,32</b>	<b>82 269,54</b>	<b>9,87%</b>
62	<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>				
622	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	23 897,00	43 206,30	-19 309,30	-44,69%
623	- Information, publications et relations publiques	12 091,56	9 321,07	2 770,49	29,72%
624	- Transports : biens, élèves, personnel	13 915,42	9 868,40	4 047,02	41,01%
625	- Déplacements, missions et réceptions	21 135,32	21 700,77	-565,45	-2,61%
626/7	- Frais postaux, de télécommunications, services b	38 862,51	37 649,99	1 212,52	3,22%
628	- Cotisations et divers	123 776,28	119 422,30	4 353,98	3,65%
	<b>SOUS TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>233 678,09</b>	<b>241 168,83</b>	<b>-7 490,74</b>	<b>-3,11%</b>
63	<b>AUTRES IMPOTS, TAXES ET ASSIMILES</b>				
635	- Impôts et taxes relatifs aux locaux	42 666,00	39 969,00	2 697,00	6,75%
637	- Autres impôts divers	2 741,47	2 687,03	54,44	2,03%
	<b>SOUS TOTAL AUTRES IMPOTS, TAXES ET ASSIMILES</b>	<b>45 407,47</b>	<b>42 656,03</b>	<b>2 751,44</b>	<b>6,45%</b>
65	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>				
655	- Participation à caractère social	25 128,80	12 650,00	12 478,80	98,65%
	<b>SOUS TOTAL AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>25 128,80</b>	<b>12 650,00</b>	<b>12 478,80</b>	<b>98,65%</b>
66	<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
661/667	- Charges d'intérêts	2 387,46	2 487,57	-100,11	-4,02%
	<b>SOUS TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>	<b>2 387,46</b>	<b>2 487,57</b>	<b>-100,11</b>	<b>-4,02%</b>
68	<b>AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>				
6811	- Dot. aux amortissements : charges de fonctionnem	446 635,68	470 787,33	-24 151,65	-5,13%
6815	- Dot. aux provisions pour risques	6 653,99	10 843,34	-4 189,35	-38,64%
6816/7	- Dot. aux provisions pour dépréciations	572,13	4 499,31	-3 927,18	-87,28%
	<b>SOUS TOTAL AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	<b>453 861,80</b>	<b>486 129,98</b>	<b>-32 268,18</b>	<b>-6,64%</b>
689	<b>ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES</b>				
6894	- Engagements à réaliser sur subventions attribuée	0,00	0,00	0,00	NS
	<b>SOUS TOTAL ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>NS</b>
69	<b>AUTRES GESTIONS</b>				
69	- Impôts sur sociétés des personnes morales non lucratives	2 339,00	2 898,00	-559,00	-19,29%
	<b>SOUS TOTAL AUTRES GESTIONS</b>	<b>2 339,00</b>	<b>2 898,00</b>	<b>-559,00</b>	<b>-19,29%</b>
<b>B2</b>	<b>TOTAL AUTRES COUTS</b>	<b>3 816 718,60</b>	<b>3 890 313,12</b>	<b>136 405,48</b>	<b>3,71%</b>
<b>C</b>	<b>TOTAL CHARGES BRUTES DE FONCT. COURANT (A+B1+B2)</b>	<b>6 015 393,15</b>	<b>5 886 411,34</b>	<b>128 981,81</b>	<b>2,19%</b>
*	<b>(H-C) RESULTAT FONCTIONNEMENT : EXCEDENT DE L'EXERCICE</b>	<b>658 114,75</b>	<b>651 170,71</b>	<b>107 944,04</b>	<b>19,58%</b>
671	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES ANTERIEURES ET DIVERSES</b>				
671	- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	228,53	162,16	66,37	40,93%
672	- Charges sur exercices antérieurs	6 390,45	7 460,22	-1 069,77	-14,34%
687	- Dotations aux amortissements et aux provisions	133 490,15	128 751,64	4 738,51	3,68%
<b>I</b>	<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>140 109,13</b>	<b>136 374,02</b>	<b>3 735,11</b>	<b>2,74%</b>
<b>K</b>	<b>(C+I) TOTAL DES CHARGES DE L'EXERCICE</b>	<b>6 155 502,28</b>	<b>6 022 785,36</b>	<b>132 716,92</b>	<b>2,20%</b>
*	<b>(L-K) RESULTAT : EXCEDENT DE L'EXERCICE</b>	<b>538 996,44</b>	<b>464 580,43</b>	<b>75 416,01</b>	<b>16,23%</b>
	<b>TOTAUX</b>	<b>6 695 498,72</b>	<b>6 487 365,79</b>	<b>208 132,93</b>	<b>3,21%</b>



Etablissement privé catholique d'enseignement sous contrat d'association avec l'Etat

8 rue Jean Andréani – 13097 Aix-en-Provence cédex 2

Tél : 04-42-93-45-70 – Fax : 04-42-93-45-83 – Courriel : [secretariat@la-nativite.fr](mailto:secretariat@la-nativite.fr) – Site : [www.la-nativite.fr](http://www.la-nativite.fr)

# ANNEXE COMPTABLE

Exercice 2018/2019

# **SOMMAIRE DE L'ANNEXE AUX COMPTES D'UN OGEC**

## **I. INFORMATIONS GENERALES**

- 1) Identification de l'OGEC
- 2) Faits marquants de l'exercice
- 3) Evénements postérieurs à la clôture

## **II. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**

- 1) Durée et dates de l'exercice comptable
- 2) Référentiel comptable
- 3) Dérogations aux principes et méthodes comptables
- 4) Changements comptables

## **III. NOTES SUR LE BILAN**

- 1) Immobilisations incorporelles et corporelles
- 2) Immobilisations grevées de droit
- 3) Dépréciations d'éléments d'actif
- 4) Echéance des créances et des dettes
- 5) Evaluation des valeurs mobilières de placement
- 6) Fonds associatifs
- 7) Provisions
- 8) Fonds dédiés
- 9) Passifs éventuels

## **IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

- 1) Information sectorielle (ventilation des produits de l'activité)
- 2) Effectif employé pendant l'exercice
- 3) Rémunération des dirigeants
- 4) Honoraires des commissaires aux comptes
- 5) Rattachement des charges et des produits à l'exercice
- 6) Charges et produits exceptionnels

## **V. AUTRES INFORMATIONS**

- 1) Engagements financiers donnés et reçus
- 2) Engagements pris en matière de crédit-bail
- 3) Contributions volontaires en nature



## TABLEAUX (en complément des notes sur le bilan et le compte de résultat)

- 1) Tableau des mouvements des immobilisations
- 2) Tableau des mouvements des amortissements
- 3) Tableau des mouvements des dépréciations d'éléments d'actif
- 4) Etat des échéances des créances et des dettes et sûretés réelles consenties
- 5) Tableau des valeurs mobilières de placement
- 6) Tableau des mouvements des fonds associatifs
- 7) Tableau des mouvements des provisions
- 8) Tableau des mouvements des fonds dédiés

## I. INFORMATIONS GENERALES

### 1) IDENTIFICATION DE L'OGEC :

- **Ensemble Scolaire de la Nativité :**

La Beauvalle - 8, rue Jean Andréani - 13097 Aix-en-Provence Cedex

Un ensemble scolaire composé d'une école maternelle et primaire, d'un collège et d'un lycée comprenant 2 classes préparatoires CPGE.

- **Date de création et objet :**

Association créée le 10 janvier 1949 et déclarée en Sous-préfecture d'Aix-en-Provence dont l'objet est d'assumer juridiquement la gestion d'établissements d'enseignement fondés par l'autorité canonique compétente.

- **Description de l'activité et de l'organisation :**

L'OGEC se livre à toute activité de gestion d'un ensemble scolaire se rapportant directement ou indirectement, à l'éducation, l'enseignement, la formation et la culture. Un ensemble scolaire privé catholique d'enseignement sous contrat d'association avec l'Etat qui assure un enseignement selon les directives de l'Education Nationale. A cet ensemble, s'ajoutent des services de restauration et d'internat.

### 2) FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

Evénements principaux de l'exercice entraînant une incidence significative sur les activités de l'OGEC et les comptes :

- Mise aux normes d'accessibilité du bâtiment de l'internat
- Poursuite de l'augmentation du compte courant au sein de la SCI Adrienne Riffart pour les apports nécessaires à la construction d'un collège au quartier de la Duranne à Aix-en-Provence
- Fonctionnement du bâtiment du gymnase sur une année complète
- Déploiement des diverses préparations Post-bac (Sciences-Po, CPGE...) par l'association ACESup émanant des établissements de la Nativité et du Sacré-Cœur
- Création de convention avec ACESup pour les transferts de charges liées à cette nouvelle association (personnels, locaux, Sciences-Po annuelle)
- Ouverture d'une 8<sup>ème</sup> classe de 5<sup>ème</sup>
- Ouverture d'une préparation Sciences-Po annuelle conventionnée avec la faculté d'économie

### 3) EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE :

Absence d'événements importants survenus postérieurement à la clôture de l'exercice et jusqu'à la date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration.

## II. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

### 1) DUREE ET DATES DE L'EXERCICE COMPTABLE :

L'exercice clos a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2018 au 30/06/2019.

**2) REFERENTIEL COMPTABLE :**

Les comptes annuels de l'exercice clos au 30/06/2019 ont été établis conformément aux dispositions réglementaires en vigueur (Règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général et Règlement CRC 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations) et en appliquant la Nomenclature comptable de l'Enseignement catholique sous contrat avec l'Etat (édition 2016) définie par la FNOGEC (Fédération nationale des organismes de gestion des établissements de l'Enseignement catholique).

**3) DEROGATIONS AUX PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :**

Aucune dérogation aux principes et méthodes comptables sur l'exercice.

**4) CHANGEMENTS COMPTABLES :**

- Néant

**III. NOTES SUR LE BILAN :**

**1) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES :**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires (coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction).

Un tableau des mouvements des immobilisations est joint (cf. TABLEAU I).

Les amortissements pour dépréciation sont pratiqués suivant le mode linéaire en fonction de la durée réelle d'utilisation des immobilisations.

Les bâtiments font l'objet d'une décomposition, chaque composant suivant un plan d'amortissement qui lui est propre.

## TAUX D'AMORTISSEMENT HABITUELLEMENT PRATIQUES

Immobilisation ou composant	Durée d'amortissement	Taux d'amortissement linéaire correspondant
Structure (gros œuvre)	25 à 50 ans	2 à 4 %
Façades, étanchéité, couverture et menuiseries extérieures	15 à 20 ans	5 à 6,66 %
Installations générales et techniques	5 à 15 ans	6,66 à 20 %
Agencements intérieurs et décoration (cloisons, carrelages...)	5 à 15 ans	6,66 à 20 %
Équipement de restauration	5 à 12 ans	8,33 à 20 %
Matériel et mobilier de bureau	4 à 10 ans	10 à 25 %
Mobilier scolaire	4 à 10 ans	10 à 25 %
Mobilier cantine et hébergement	4 à 10 ans	10 à 25 %
Matériel et équipements pédagogiques	3 à 10 ans	10 à 33,33 %
Matériel de transport	3 à 5 ans	20 à 33,33 %
Matériel informatique	2 à 5 ans	20 à 50 %
Matériel de reprographie	2 à 5 ans	20 à 50 %
Logiciels	2 à 3 ans	33,33 à 50 %

Un tableau des mouvements des amortissements est joint (cf. TABLEAU II).

### 2) IMMOBILISATIONS GREVEES DE DROIT (PRET A USAGE) :

Néant.

### 3) DEPRECIATIONS D'ELEMENTS D'ACTIF :

Un tableau des mouvements des dépréciations est joint (cf. TABLEAU III).

La méthode utilisée pour calculer les dépréciations, en particulier celles relatives aux créances usagers douteux (familles, élèves) est la comptabilisation d'une provision créance douteuse pour solde débiteur au 30/06/2019.

### 4) ECHEANCE DES CREANCES ET DES DETTES :

Un état des créances et des dettes ventilées par échéance est joint (cf. TABLEAU IV).

### 5) EVALUATION DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :

Un tableau des valeurs mobilières de placement est joint (cf. TABLEAU V).

## 6) FONDS ASSOCIATIFS :

Un tableau des mouvements des fonds associatifs est joint (cf. TABLEAU VI).

En application du règlement CRC 99-01, les subventions d'investissement affectées à un bien renouvelable par l'association sont comptabilisées au passif du bilan dans la rubrique « fonds associatifs avec droit de reprise » qui font partie des autres fonds associatifs, en fonction des termes de la convention signée avec la collectivité territoriale.

Les subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables par l'association sont inscrites au passif du bilan dans la rubrique correspondante et reprises en résultat au même rythme que l'amortissement du bien financé.

## 7) PROVISIONS :

Un tableau des mouvements des provisions est joint (cf. TABLEAU VII).

### Engagements de retraite :

L'Etablissement n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. La provision a été comptabilisée en provision pour charges au titre de cet exercice.

Cette année, nous avons calculé l'indemnité pour l'ensemble du personnel en prenant la méthode des unités de crédit projetée (ou méthode du prorata des droits au terme). Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19 révisée et conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

### Engagement par catégorie

Catégorie	Engagement
Cadres	79 716,92
Agents de maîtrise	0
Employés	43 543,06
<b>TOTAL</b>	<b>123 259,98</b>

### Indemnité de départ à la retraite

Engagement à	Montant
Moins d'un an	0
1 à 5 ans	14 203.13
6 à 10 ans	37 354.54
11 à 20 ans	52 141.62
21 à 30 ans	14 508.56
Plus de 30 ans	5 052.13
<b>Engagement total</b>	<b>123 259.98</b>

### Hypothèses de calculs retenues

- ✓ Départ à la retraite à l'âge 65-67 ans à taux plein et 95% de départ volontaire
- ✓ Profil de carrière à décroissance moyenne pour les cadres et Agents de maîtrise et faible pour les employés
- ✓ Turn over faible pour les cadres et moyen pour les agents de maîtrise et employés
- ✓ Taux d'actualisation : **1,43%**
- ✓ Table de mortalité : INSEE 2018

#### 8) FONDS DEDIES :

En application du règlement CRC 99-01, est enregistrée au passif du bilan en « fonds dédiés » la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas encore pu être utilisée.

Un tableau des mouvements des fonds dédiés est joint (cf. TABLEAU VIII).

#### 9) PASSIFS EVENTUELS :

Néant

### IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT :

#### 1) INFORMATION SECTORIELLE :

Les produits de fonctionnement correspondent à la somme des ventes de produits et marchandises, des prestations de services (participations des familles et participations publiques) et des produits des activités annexes.

## **2) EFFECTIF EMPLOYE PENDANT L'EXERCICE :**

Art. 833-19 du PCG : mention de l'effectif moyen employé pendant l'exercice par catégorie tel que défini à l'article D 123-200 du code de commerce.

Calcul : moyenne arithmétique des effectifs à la fin de l'exercice comptable, liés à l'établissement par un contrat de travail :

- Cadres : 12,87 E.T.P
- Agents de maîtrise : 0,37 E.T.P
- Employés : 32,74 E.T.P

## **3) REMUNERATION DES DIRIGEANTS :**

Aux termes de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 (loi relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif), les associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 € et recevant une ou plusieurs subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 € doivent publier chaque année dans le compte financier (c'est-à-dire l'annexe selon la réponse ministérielle du 28-02-2008) les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature.

Cette information ne concernant qu'un seul dirigeant, elle n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à mentionner des éléments de rémunération individuels.

## **4) HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES :**

Ces informations ne sont pas requises dans les comptes annuels des personnes morales présentant une annexe simplifiée, l'association ne dépassant pas 2 des 3 seuils suivants :

- Total bilan ≤ 4 M€ ;
- Total chiffre d'affaires ≤ 8 M€ ;
- Salariés ≤ 50

## **5) RATTACHEMENT DES CHARGES ET DES PRODUITS A L'EXERCICE :**

- Charges à payer au 30 juin 2019 : 167 888,97 €
- Charges à payer aux Organismes Sociaux au 30 juin 2019 : 118 720,32 €
- Charges fiscales à payer au 30 juin 2019 : 12 165 €
- Charges constatées d'avances au 30 juin 2019 : 14 472,40 €
- Repas créditeurs facturés au 30 juin 2019 : 155 264,88 €
- Produits à recevoir au 30 juin 2019 : 57 628,75 €
- Participation de Fonctionnement à Recevoir de l'Etat au 30 juin 2019 : 268 390,01 €
- Participation de Fonctionnement à Recevoir de la Région au 30 juin 2019 : Néant
- Participation de Fonctionnement à Recevoir du Département au 30 juin 2019 : 257 597,31 €
- Participation de Fonctionnement à Recevoir des Communes au 30 juin 2019 : 58 182,64 €
- Participation d'Investissement à Recevoir de la Région au 30 juin 2019 : Néant
- Produits Constatés d'avances au 30 juin 2019 : 2 501,65 €
- Collectivités participations constatées d'avances au 30 juin 2019 : 1 247,66 €
- Repas débiteurs non encore facturés au 30 juin 2019 : 22 382,57 €

## **CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS :**

- Reprises sur provisions exceptionnelles : Néant
- Charges exceptionnelles sur opération de gestion : 228,53 €
- Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs : 6 390,45 €
- Provisions exceptionnelles : 133 490,15 €
- Produits exceptionnels sur opérations de gestion : 55,47 €
- Produits exceptionnels sur exercices antérieurs : 20 755,35 €
- Produits des cessions d'éléments d'actifs : 180 €

## **V. AUTRES INFORMATIONS**

### **1) ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNÉS ET REÇUS :**

- **Garanties reçues :**
  - Néant
- **Garanties accordées à la S.C.I. A.RIFFART :**
  - En mai 2004 caution personnelle et solidaire à hauteur de 500 000 € sur l'emprunt complémentaire à la BNP PARIBAS pour la construction du bâtiment A des salles polyvalentes ;
  - En janvier 2017 caution personnelle et solidaire à hauteur de 500 000 € et engagement de non cession de parts sociales en qu'associé de la SCI sur l'emprunt souscrit à la Société Générale pour le financement de la restructuration de la restauration ;
  - En février 2017 caution personnelle et solidaire à hauteur de 50% du prêt de 4 000 000 € souscrit à la Société Marseillaise de Crédit pour le financement de la construction du gymnase.

### **2) ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE CREDIT-BAIL :**

- Néant

### **3) CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE :**

La contribution volontaire en nature (CVN) est l'acte par lequel une personne physique ou morale peut apporter à une autre un travail, des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à :

- Des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes ;
- Des contributions en biens (ou dons en nature) : tout bien meuble remis en pleine propriété à l'entité ;
- Des contributions en services : mises à disposition de locaux, de matériel, fourniture gratuite de services.

Aucune contribution volontaire significative dans les opérations de l'exercice comptable de l'association.



**TABLEAU I DE MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS**

IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Acquisitions et apports	Cessions et mises au rebut	Virements poste à poste	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice
INCORPORELLES	Frais d'établissement	0,00 €				0,00 €
	Autres immobilisations incorporées TOTAL I	26 942,93 €	852,12 €			27 795,05 €
CORPORELLES	Terrains	215 000,00 €				215 000,00 €
	Aménagement des terrains	1 249 365,57 €	2 044,95 €			1 251 410,52 €
	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui	7 410 677,86 €	262 691,88 €		696,00 €	7 672 673,74 €
	Inst. Gén. agencement					
	Aménagement des constructions	0,00 €				0,00 €
	Installations, mobilier et matériel d'activité	1 317 445,19 €	57 119,31 €	31 931,56 €		1 342 632,94 €
	Aménagements divers					
	Matériel de transport	29 465,50 €				29 465,50 €
	Mobilier, matériel Administratif et Informatique	207 652,19 €	20 582,64 €	25 555,68 €		202 679,15 €
	Immobilisations corporelles en cours	0,00 €	65 516,96 €			65 516,96 €
	Avances et acomptes					
	TOTAL II		10 429 606,31 €	407 955,74 €	57 487,24 €	696,00 €
FINANCIERES	Participations	3 473 262,08 €				3 473 262,08 €
	Créances rattachées à des participations	4 041 644,62 €	1 841 930,87 €	970 288,49 €		4 913 287,00 €
	Dépôts et cautionnements versés	92 277,00 €	6 503,00 €			98 780,00 €
	TOTAL III	7 607 183,70 €	1 848 433,87 €	970 288,49 €	0,00 €	8 485 329,08 €
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	18 063 732,94 €	2 257 241,73 €	1 027 775,73 €	696,00 €	19 292 502,94 €

**TABLEAU II DE MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements en début d'exercice	Augmentation : dotation de l'exercice	Diminutions : amortis. afférents aux éléments sortis de l'act. et reprises	Virements poste à poste	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
INCORPORELLES	Frais d'établissement	0,00 €				0,00 €
	TOTAL I					
CORPORELLES	Autres immobilisations incorporelles	25 817,54 €	1 400,91 €			27 218,45 €
	Aménagement des terrains	275 257,77 €	119 243,75 €			394 501,52 €
	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui	5 616 957,14 €	193 973,14 €			5 810 930,28 €
	Inst. Gén. agencement					
	Aménagement des constructions	0,00 €				0,00 €
	Installations, mobilier et matériel d'activité	1 065 994,29 €	104 225,36 €	31 756,58 €	89,98 €	1 138 463,07 €
	Autres immobilisations corporelles					
	Aménagements divers					
	Matériel de transport	29 465,50 €				29 465,50 €
	Mobilier, matériel Administratif et Informatique	172 480,57 €	27 617,52 €	25 555,68 €		174 542,41 €
	TOTAL II	7 160 155,27 €	445 059,77 €	57 312,26 €	89,98 €	7 547 902,78 €
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7 185 972,81 €	446 460,68 €	57 312,26 €	89,98 €

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES DEPRECIATIONS D'ELEMENTS D'ACTIF (TABLEAU III)

OBJET DES DEPRECIATIONS		Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
DEPRECIATIONS	Immobilisations : • Incorporelles • Corporelles • Financières				
	Stocks et en-cours				
	Comptes usagers (familles, élèves)	4499,31	572,13	4499,31	572,13
	Autres créances				
	Valeurs mobilières de placement				
	TOTAL	4499,31	572,13	4499,31	572,13
DOTATIONS ET REPRISES	d'exploitation financières exceptionnelles				



**ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES ET SURETES REELLES CONSENTIES (TABLEAU IV)**

CREANCES	MONTANT brut à la clôture de l'exercice (en €)	ECHEANCE		
		≤ 1 an	> 1 an	
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>				
Créances rattachées à des participations	4 913 287,00		4 913 287,00	
Prêts	93 580,00		93 580,00	
Autres créances	5 200,00		5 200,00	
Sous-total créances de l'actif immobilisé	5 012 067,00	0,00	5 012 067,00	
<b>Créances de l'actif circulant :</b>				
Créances usagers	71 732,76	71 732,76		
Créances sociales et fiscales	1 749,92	1 749,92		
Créances Collectivités publiques	584 169,96	584 169,96		
Autres créances (à détailler si besoin)	89 568,65	89 568,65		
Sous-total créances de l'actif circulant	747 221,29	747 221,29	0,00	
<b>TOTAL CREANCES</b>	<b>5 759 288,29</b>	<b>747 221,29</b>	<b>5 012 067,00</b>	
<b>DETTES</b>	<b>MONTANT brut à la clôture de l'exercice (en €)</b>	<b>ECHEANCE</b>		<b>Montant des SURETES REELLES consenties (en €)</b>
		≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	608 128,83	130 671,01	477 457,82	
Emprunts et dettes financières divers	116,84	116,84		
Sous-total dettes financières	608 245,67	130 787,85	477 457,82	0,00
Dettes fournisseurs	201 206,22	201 206,22		
Dettes fiscales et sociales	398 340,80	398 340,80		
Dettes sur immobilisations	12 790,57	12 790,57		
Autres dettes	1 159 700,16	1 159 700,16		
Sous-total autres dettes	1 772 037,75	1 772 037,75	0,00	0,00
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>2 380 283,42</b>	<b>1 902 825,60</b>	<b>477 457,82</b>	<b>0,00</b>

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES FONDS ASSOCIATIFS (TABLEAU VI)

FONDS ASSOCIATIFS		Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la clôture de l'exercice
FONDS PROPRES	Valeur du patrimoine intégré	7 483 985,65	485 251,43		7 969 237,08
	Fonds statutaires				
	Apports sans droit de reprise				
	Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
	Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables				
	Total FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE (1)	7 483 985,65	485 251,43	0,00	7 969 237,08
	Réserves statutaires				
	Réserves pour investissements				
	Réserves de trésorerie				
	Autres réserves				
Total RESERVES (2)					
Report à nouveau (3)					
Résultat (4)		464 580,43	75 416,01		539 996,44
<b>TOTAL FONDS PROPRES (I) = 1+2+3+4</b>		7 948 566,08	560 667,44	0,00	8 509 233,52
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	Apports avec droit de reprise	2 280 942,20			2 280 942,20
	Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
	Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables				
	Total FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE (5)	2 280 942,20	0,00	0,00	2 280 942,20
	Subventions d'équipement	174 379,69	129 248,27	48 905,04	254 722,92
	Subventions d'investissement reçues avec obligation d'amortissement				
	Taxe d'apprentissage affectée aux équipements scolaires				
	Autres subventions d'investissement				
	Total SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AFFECTÉES A DES BIENS NON RENOUELABLES (6)	174 379,69	129 248,27	48 905,04	254 722,92
	Droits des propriétaires - PRÊT A USAGE (7)				
<b>TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS (II) = 5+6+7</b>	2 455 321,89	129 248,27	48 905,04	2 535 665,12	
<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I+II)</b>	10 403 887,97	689 915,71	48 905,04	11 044 898,64	



TABLEAU DES MOUVEMENTS DES PROVISIONS (TABLEAU VII)

OBJET DES PROVISIONS	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
Risques				
Pensions et obligations similaires				
Gros entretien	10 000,00			10 000,00
Autres provisions pour charges	840 548,36	133 490,15		974 038,51
Indemnités de départ à la retraite	116 605,99	6 653,99		123 259,98
TOTAL	967 154,35	140 144,14	0,00	1 107 298,49
DOTATIONS ET REPRISES				
d'exploitation financières exceptionnelles				